PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA COMMUŅAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

TENUE DANS LA SALLE DE RÉUNION AU 1709, ROUTE 133 À GRAND-BARACHOIS Le 18 décembre 2017 à 19h

PRÉSENTS: M. Ronnie Duguay, maire

Mme Susan Cormier, mairesse suppléante (arrive à 19h05)

M. André Bourque, conseiller

Mme Michelle Gallant-Richards, conseillère

M. Michel E. Gaudet, conseiller Mme Sophie M. Landry, conseillère M. Gaétan LeBlanc, conseiller M. Omer Leger, conseiller M. Terry Richard, conseiller Mme Josée Vautour, conseillère

Mme Charline Landry, directrice générale par intérim

M. Yves M. Leger, greffier par intérim

PERSONNEL DE SOUTIEN : Mme Carole Friolet-Landry, directrice générale adjointe par intérim

M. Joshua Adams, urbaniste à la Commission des services régionaux

du Sud-Est

1. Ouverture de la réunion

Le maire Ronnie Duguay ouvre la réunion à 19h03.

2. Adoption de l'ordre du jour

Je propose que l'ordre du jour soit adopté tel que circulé.

Proposée par le conseiller André Bourque Appuyée par le conseiller Terry Richard Vote

Adoptée à l'unanimité

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Conseiller Gaétan LeBlanc déclare conflit à l'item 9.4 pour le rapport de la réunion du 5 décembre 2017.

4. Adoption du procès-verbal

<u>Je propose l'adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 20 novembre 2017 tel</u> que présenté.

Proposée par le conseiller Omer Leger Appuyée par la conseillère Josée Vautour Vote

Adoptée à l'unanimité

Changement au procès-verbal adopté. La présence de la conseillère Michelle Gallant-Richards apparait à deux endroit dans les présences. Elle devrait juste apparaitre à la section absent.

5. Affaires découlant du procès-verbal

Aucune

6. Présentations du public

a. Demandes et pétitions du public

Aucune

b. Informations communautaires

Aucune

7. <u>Affaires nouvelles</u>

Aucune

8. Correspondance et activités

La directrice générale par intérim fait la présentation des correspondances suivantes :

a. Correspondance reçue

- 1) Lettre de l'honorable Dominic LeBlanc, député de Beauséjour, concernant les épinglettes du sesquicentenaire Canada 150
- 2) Lettre de Nathalie LeBlanc, présidente de la Société culturelle Sud-Acadie, concernant Célébrons nos quais 2018
- 3) Lettre de Guylaine Chiasson, Club de tennis de Shediac, remerciement pour le support continu des dernières années

b. Correspondance envoyée

- Lettres à l'honorable Serge Rousselle, ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux, en appui à Vision H2O pour ses demandes au Fonds en fiducie pour l'environnement
- 2) Lettre à l'honorable Dominic LeBlanc, député de Beauséjour, concernant les épinglettes du sesquicentenaire Canada 150

c. Activités

1) La directrice générale par intérim partage les informations sur les heures du bureau durant le congé des fêtes.

9. Rapports

1) Commission de services régionaux du Sud-Est

Mairesse suppléante Susan Cormier présente le rapport de la Commission de services régionaux du Sud-Est.

2) Pompiers Beaubassin-est/Cap-Pelé/Shediac

Conseiller Terry Richard présente le rapport des pompiers de Beaubassin-est, Cap-Pelé et Shediac.

3) Comité de direction de la brigade de Haute-Aboujagane.

Conseiller Terry Richard présente le rapport du comité de la direction de la brigade de Haute-Aboujagane.

4) Comité des Finances et du Personnel

Conseillère Sophie Landry présente les rapports du comité des Finances et du Personnel. Conseiller Gaétan LeBlanc sort de la salle durant la présentation du rapport.

10. Sujets à l'ordre du jour

1) Arrêté 09-1NN – Rezonage – Stephen Hall

L'urbaniste à la Commission des services régionaux du Sud-Est et le greffier par intérim présentent le dossier aux membres du conseil.

Je propose que l'on procède à la lecture dans son intégralité de l'Arrêté 09-1NN.

Proposée par le conseiller André Bourque Appuyée par le conseiller Michel E. Gaudet Vote

Pour (7) – Mairesse suppléante Susan Cormier, conseillère Michelle Gallant-Richards, conseillère Josée Vautour, conseiller André Bourque, conseiller Michel E. Gaudet, conseiller Gaétan LeBlanc et conseiller Omer Leger.

Contre (2) – Conseiller Terry Richard et conseillère Sophie M. Landry.

Adoptée

Le greffier par intérim fait la lecture dans son intégralité de l'Arrêté 09-1NN.

Je propose que l'on adopte la lecture dans son intégralité de l'Arrêté 09-1NN.

Proposée par la conseillère Michelle Gallant-Richards Appuyée par le conseiller Gaétan LeBlanc Vote Pour (7) – Mairesse suppléante Susan Cormier, conseillère Michelle Gallant-Richards, conseillère Josée Vautour, conseiller André Bourque, conseiller Michel E. Gaudet, conseiller Gaétan LeBlanc et conseiller Omer Leger.

Contre (2) – Conseiller Terry Richard et conseillère Sophie M. Landry.

Adoptée

Je propose que l'on procède à la 3ième lecture par son titre de l'Arrêté 09-1NN.

Proposée par le conseiller Gaétan LeBlanc Appuyée par la mairesse suppléante Susan Cormier Vote

Pour (7) – Mairesse suppléante Susan Cormier, conseillère Michelle Gallant-Richards, conseillère Josée Vautour, conseiller André Bourque, conseiller Michel E. Gaudet, conseiller Gaétan LeBlanc et conseiller Omer Leger.

Contre (2) – Conseiller Terry Richard et conseillère Sophie M. Landry.

Adoptée

Le greffier par intérim fait la 3ième lecture par son titre de l'Arrêté 09-1NN.

Je propose que l'on adopte la 3ième lecture par son titre de l'Arrêté 09-1NN.

Proposée par la conseillère Michelle Gallant-Richards Appuyée par la conseillère Josée Vautour Vote

Pour (7) – Mairesse suppléante Susan Cormier, conseillère Michelle Gallant-Richards, conseillère Josée Vautour, conseiller André Bourque, conseiller Michel E. Gaudet, conseiller Gaétan LeBlanc et conseiller Omer Leger.

Contre (2) – Conseiller Terry Richard et conseillère Sophie M. Landry.

Adoptée

CONSIDÉRANT QUE le requérant pour la propriété portant le NID 70544622 a fait une demande de rezoner ladite propriété afin de permettre une institution religieuse,

ET CONSIDÉRANT QUE le conseil a approuvé cette demande sujette à des conditions,

IL EST RÉSOLU QUE :

- 1. Nonobstant toutes autres dispositions au contraire, les terrains, bâtiments et constructions aménagés sur la propriété ci-haut mentionnée sont soumis aux termes et conditions suivantes :
 - a) Que l'approbation du Bureau du prévôt des incendies soit reçue avant la délivrance d'un permis de construction;
 - b) Qu'un permis d'accès soit obtenu avant la délivrance d'un permis de construction; et

- c) Qu'une barrière visuelle (formée de végétation ou d'une clôture opaque) soit dressée entre le stationnement et l'usage résidentiel situé sur le lot portant le NID 70544630.
- d) Qu'une haie de la longueur du bâtiment soit plantée et entretenue entre l'arrière du bâtiment et le lot ayant le NID 00879726.

Proposée par la mairesse suppléante Susan Cormier Appuyée par la conseillère Michelle Gallant-Richards Vote

Pour (7) – Mairesse suppléante Susan Cormier, conseillère Michelle Gallant-Richards, conseillère Josée Vautour, conseiller André Bourque, conseiller Michel E. Gaudet, conseiller Gaétan LeBlanc et conseiller Omer Leger.

Contre (2) – Conseiller Terry Richard et conseillère Sophie M. Landry.

Adoptée

2) Rezonage – Luc Cormier

L'urbaniste de la Commission de services régionaux du Sud-Est et le greffier par intérim expliquent la demande au conseil. Quelques membres du conseil posent des questions sur la demande de rezonage.

CONSIDÉRANT QUE le conseil a reçu une demande de Luc Cormier pour rezoner le terrain ayant le NID 70441886 de la zone RR – Résidentielle Rurale à la zone CG – Commerce général afin de permettre un garage de réparation d'automobiles et un établissement de vente de véhicules;

ET CONSIDÉRANT QUE le conseil désire considérer les modifications ci-haut mentionnées;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE:

- a) soit rédigé un arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan rural;
- b) le greffier se charge, au nom et pour le compte du conseil, de faire publier les avis publics conformément aux prescriptions de l'article 68 de la Loi sur l'urbanisme;
- c) <u>l'étude des objections au projet d'arrêté soit fixée au 20 février 2018 dans la</u> salle de réunion publique au 1709, route 133 à 19h00;
- d) le greffier se charge au nom et pour le compte du conseil de demander l'avis de la Commission des services régionaux du Sud-Est sur le projet d'arrêté en donnant un prolongement jusqu'au 29 janvier 2018 en vertu de l'article 66 de la Loi sur l'urbanisme; et
- e) <u>le projet d'arrêté soit disponible aux fins de consultation par le public au bureau municipal pendant les heures ouvrables dès le jour de parution du premier avis public.</u>

Proposée par la conseillère Josée Vautour Appuyée par le conseiller Terry Richard Vote

Adoptée à l'unanimité

3) Budget 2018

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil de la Communauté rurale Beaubassin-est a décidé que la somme de 2 214 621.00 \$ soit le budget total de fonctionnement de la Communauté rurale et que la somme de 2 076 895.10\$ soit le mandat total de la Communauté rurale pour l'année 2018 et que les taux d'imposition soient les suivants :

	Collectif	Sélectif	Total
00 Grand-Barachois:	0.3035	0.0228	0.3263
01 Boudreau-Ouest :	0.3035	0.0216	0.3251
02 St-André-LeBlanc Office :	0.3035	0.0065	0.3100
03 Haute-Aboujagane :	0.3035	0.1006	0.4041
04 Shemogue :	0.3035	0.0031	0.3066
05 Trois-Ruisseaux Petit-Cap:	0.3035	0.0374	0.3409
06 Brulé et ch. Ohio :	0.3035	0.0216	0.3251
07 Cormier-Village :	0.3035	0.0022	0.3057

Le conseil ordonne et prescrit que le mandat soit prélevé par le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux sur l'évaluation des propriétés immobilières qui sont imposables en vertu de la Loi sur l'évaluation et se trouvent dans le territoire de la Communauté rurale Beaubassin-est.

Proposée par la conseillère Sophie M. Landry Appuyée par le conseiller Michel E. Gaudet Vote

Adoptée à l'unanimité

4) Contrats de services

La directrice générale par intérim partage les résultats de l'appel d'offres pour les contrats de services.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions pour les services d'entretien paysagiste, de conciergerie et pour une personne à tout faire (« handyman ») pour les 2 édifices municipaux ;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité accorde les contrats suivants pour une période de 1 an chacun à partir du 1 janvier au 31 décembre 2018 selon les modalités inclues dans les appels d'offres :

Entretien paysagiste : Édifice municipal : Serge LeBlanc

Caserne de pompiers : Serge LeBlanc

Conciergerie : Édifice municipal : Angela LeBlanc

Caserne de pompiers : Émile Fougère

Personne à tout faire : Édifice municipal : Réginald Gould

Caserne de pompiers : Réginald Gould

Proposée par la mairesse suppléante Susan Cormier Appuyée par le conseiller Omer Leger Vote

5) Nominations postes administratifs

Le maire partage aux membres du conseil qu'il a reçu la démission de la directrice générale Christine LeBlanc. Il partage que le comité des Finance et du Personnel entamera bientôt la recherche d'une nouvelle direction générale qui fera une recommandation au conseil. Au nom du conseil, il aimerait remercier Christine pour ses années de services à la communauté et lui souhaite la meilleure des chances.

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a remis sa démission à titre de direction générale de la Communauté rurale Beaubassin-est en date du 11 décembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire entreprendre les démarches d'embauche d'une nouvelle direction générale;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit nommer un greffier et un trésorier selon l'article 74 de la *Loi sur les municipalités*;

CONSIDÉRANT QUE le conseil veut permettre aux personnes nommées ci-dessous de demeurer présents à la réunion en raison qu'ils doivent documenter les prises de décision du conseil;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité conclut une entente de services avec Yves M. Leger, aux conditions négociées, du 1er janvier jusqu'à l'embauche d'une nouvelle direction générale, afin de combler les tâches de greffier de la municipalité et tout autres dossiers qui pourrait lui être délégué;

ET QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les personnes suivants sont nommé aux postes énumérés sur une base temporaire du 1er janvier jusqu'à l'embauche d'une nouvelle personne qui prendra la relève du poste de direction générale:

Charline Landry est nommée directrice générale par intérim et trésorière par intérim en plus de garder le titre de greffière adjointe ;

Carole Friolet-Landry est nommée directrice générale adjointe par intérim et trésorière adjointe par intérim;

Yves M. Leger est nommé greffier par intérim.

ET QU'IL SOIT RÉSOLU QU'À l'embauche d'une nouvelle personne qui prendra la relève du poste de direction générale, le personnel permanent reprendra leurs fonctions et leurs titres habituels.

ET QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la limite de carte de crédit de Charline Landry demeure à 5000\$. À l'embauche d'une nouvelle personne pour prendre la relève du poste de direction générale, les limites habituelles seront remises en vigueur, soit 5000\$ pour la direction générale et 500\$ pour Charline Landry.

Proposée par la conseillère Sophie M. Landry Appuyée par la mairesse suppléante Susan Cormier Vote

Adoptée à l'unanimité

6) Nomination membre du conseil - CMA 2019

La conseillère Josée Vautour partage qu'elle a de la difficulté à participer aux réunions du comité du CMA 2019 en raison des engagements durant les heures de travail. Elle demande au conseil si elle serait la meilleure personne à être assignée au dossier. La recommandation est qu'un autre membre du conseil soit nommé pour le dossier.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseiller Michel E. Gaudet soit nommé comme représentant pour la Communauté rurale Beaubassin-est sur le comité du Congrès Mondial Acadien 2019.

Proposée par le conseiller André Bourque Appuyée par la conseillère Sophie M. Landry Vote

Adoptée à l'unanimité

7) Sentiers Grand-Barachois

La directrice générale par intérim fait un suivi sur la construction du sentier pédestre à Grand-Barachois.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil accorde à Landco et Crandall Engineering Ltd. un montant n'excédant pas 30 000\$ TVH nette qui proviendra des Fonds de la taxe sur l'essence du quartier de Grand-Barachois pour terminer le sentier pédestre à Grand-Barachois soit la section du chemin St Henri tel que présenté par la firme Crandall Engineering Ltd.

Proposée par la conseillère Michelle Gallant-Richards Appuyée par le conseiller Michel E. Gaudet Vote

Adoptée à l'unanimité

8) Génératrice de Caserne de pompiers

La directrice générale par intérim partage les recommandations de la firme d'ingénieur Crandall Engineering Ltd. concernant l'appel d'offre sur les génératrices.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil embauche Camille Leger Ltée pour un montant n'excédant pas 106 240,00\$ + TVH pour l'installation d'une génératrice à la caserne de pompiers de Haute-Aboujagane tel que présenté par la firme Crandall Engineering Ltd.

Proposée par le conseiller Terry Richard Appuyée par la conseillère Josée Vautour Vote

Adoptée à l'unanimité

9) Fonds de la taxe sur l'essence – Haute-Aboujagane

La directrice générale par intérim explique le projet proposé dans le but d'aménager une installation récréative à Haute-Aboujagane.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil autorise la firme Crandall Engineering Ltd pour des travaux d'ingénieries dans le but d'aménager une installation récréative à Haute-Aboujagane, pour un montant n'excédant pas 39 000\$ + TVH qui proviendra des Fonds de la taxe sur l'essence du quartier de Haute-Aboujagane.

Proposée par le conseiller Gaétan LeBlanc Appuyée par la mairesse suppléante Susan Cormier Vote

Adoptée à l'unanimité

10) Arrêté de la direction générale

Le greffier par intérim partage le dossier de l'arrêté de la direction générale.

Je propose que l'on procède à la 1ière lecture par titre de l'Arrêté de la direction générale.

Proposée par la conseillère Michelle Gallant-Richards Appuyée par la conseillère Sophie M. Landry Vote

Adoptée à l'unanimité

Le greffier par intérim fait la 1ière lecture par titre de l'Arrêté de la direction générale.

Je propose que l'on adopte la 1ière lecture par titre de l'Arrêté de la direction générale.

Proposée par le conseiller André Bourque Appuyée par la mairesse suppléante Susan Cormier Vote

Adoptée à l'unanimité

Je propose que l'on procède à la 2ième lecture par titre de l'Arrêté de la direction générale.

Proposée par la conseillère Michelle Gallant-Richards Appuyée par la conseillère Josée Vautour Vote

Adoptée à l'unanimité

Le greffier par intérim fait la 2ième lecture par titre de l'Arrêté de la direction générale.

Je propose que l'on adopte la 2ième lecture par titre de l'Arrêté de la direction générale.

Proposée par le conseiller Omer Leger Appuyée par la conseillère Sophie M. Landry Vote

Adoptée à l'unanimité

11) Autres résolutions

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le montant de 27 000\$ soit transféré au fonds de réserve de fonctionnement et que le montant de 36 000\$ soit transféré au fonds de réserve d'immobilisation. Ces fonds proviendront du fond général.

Proposée par la conseillère Sophie M. Landry Appuyée par le conseiller Omer Leger Vote

Adoptée à l'unanimité

11. Période de questions

M. Jean-Albert Cormier, résident de Haute-Aboujagane

M. Cormier pose une question en ce qui concerne les conflits d'intérêts, le procès-verbal et la génératrice de la caserne des pompiers. Il pose aussi une question pour le projet du Fonds de la taxe sur l'essence de Haute-Aboujagane.

Mme Odette Babineau, résidente de Shediac

Mme Babineau pose des questions en ce qui concerne le processus du budget d'opération.

Mme Marlene Dugas, résidente de Grand-Barachois

Mme Dugas pose des questions en ce qui concerne le taux de taxe par quartier.

M. Michel LeBlanc, résident de Grand-Barachois

Mme LeBlanc pose des questions en ce qui concerne la transparence de l'octroi de contrat pour des projets.

M. Anthony Doiron, journaliste de L'Acadie Nouvelle

M. Doiron pose une question en ce qui concerne le budget d'opération.

12. <u>Date de la prochaine réunion</u>

Le greffier par intérim avise le public que la prochaine réunion ordinaire du conseil aura lieu le lundi 15 janvier 2018 à 19h dans la salle de réunion au 1709, route 133 à Grand-Barachois.

13. Levée de la réunion

Je propose la levée de la réunion.

Proposée par le conseillère Josée Vautour à 20h35.

Adopté le 15 janvier 2018
Maire
Greffier par intérim